



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2008 AJOURNÉE AU 8 SEPTEMBRE 2008

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du Conseil municipal du 2 septembre 2008, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 8 septembre 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Mme la conseillère Carine Lachapelle est absente.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, et Mme Marie-France Brisson, directrice adjointe du Service d'urbanisme, sont également présents.

300/08-09-08

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 2 septembre 2008 à la suite de son ajournement. Il est 19h30.

ADOPTÉE

301/08-09-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant les items suivants à l'ajournement de la séance :

- B.1. Rapport financier pour l'exercice financier 2007 et rapport du vérificateur : dépôt et approbation*
- B.2 Financement des règlements numéros 70 (2^{ième}) et 132*
- D.1 Appel d'offres no. 2008-05 sur invitation relatif à des travaux d'amélioration du réservoir élevé d'eau potable dans le secteur L'Annonciation : Octroi de contrat*
- F.1 Adoption du règlement numéro 134 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal*

et en ajoutant l'item suivant :

C.3 Autorisation de signature

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

Que le nouvel ordre du jour adopté modifie le contenu de la résolution numéro 291/02-09-08 adoptée le 2 septembre 2008.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2008 AJOURNÉE AU 8 SEPTEMBRE 2008

A Ouverture

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Rapport financier pour l'exercice financier 2007 et rapport du vérificateur : dépôt et approbation - *reporté*
2. Financement des règlements numéros 70 (2^{ième}) et 132 - *reporté*

C Gestion administrative

1. Autorisation relative au projet de mise en valeur de certains sites en bordure de la rivière par le Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière Rouge
2. Plan d'aménagement forestier de terrains appartenant à la Ville
3. *Autorisation de signature*

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres no. 2008-05 sur invitation relatif à des travaux d'amélioration du réservoir élevé d'eau potable dans le secteur L'Annonciation : Octroi de contrat - *reporté*
2. Appel d'offres no. 2008-06 relatif à des services professionnels de laboratoire et de contrôle des matériaux pour travaux de construction de trottoirs, de bordures, d'égout pluvial et d'aménagement sur la rue L'Annonciation : Octroi de contrat
3. Appel d'offres no. 2008-07 sur invitation pour la fourniture de gravier de type MG-10 pour l'entretien des chemins d'hiver : Octroi de contrat
4. Acquisition du chemin Vallée : Mandat à un notaire

E Avis de motion

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 134 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal - *reporté*

G Sécurité publique

H Transport routier

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Dossiers à transmettre à un avocat

K Loisirs et culture

1. Acquisition de modules de jeux

L Divers

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Réfection d'un ponceau au lac Castor;
- Nourrissage de chevreuils;
- Injonction relative au centre de tri;
- Commentaires sur un article paru dans le journal local.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2008 AJOURNÉE AU 8 SEPTEMBRE 2008

GESTION ADMINISTRATIVE

302/08-09-08

AUTORISATION RELATIVE AU PROJET DE MISE EN VALEUR DE CERTAINS SITES EN BORDURE DE LA RIVIÈRE PAR LE COMITÉ MULTI-RESSOURCE DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE

CONSIDÉRANT que le Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière Rouge a élaboré un projet de mise en valeur de certains sites en bordure de la rivière Rouge;

CONSIDÉRANT que les terrains visés par ce projet appartient à la Ville de Rivière-Rouge et qu'une autorisation municipale est requise;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge appuie le projet du Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière Rouge et autorise la réalisation des travaux mentionnés sur les terrains appartenant à la Ville.

ADOPTÉE

303/08-09-08

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE TERRAINS APPARTENANT À LA VILLE

CONSIDÉRANT que le Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière Rouge a élaboré un plan d'aménagement forestier d'une forêt privée relatif à des terrains adjacents au camping Sainte-Véronique appartenant à la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'accepter le plan d'aménagement forestier d'une forêt privée relatif à des terrains adjacents au camping Sainte-Véronique appartenant à la Ville et d'autoriser M. André Tremblay à signer les documents requis.

ADOPTÉE

304/08-09-08

AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT que tous les comptes de caisse, les effets, les chèques et les autres documents de la Ville de Rivière-Rouge doivent être signés par la mairesse ou le maire suppléant et qu'il arrive que les deux ne soient pas disponibles;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse et le maire suppléant, ou un autre membre du Conseil lorsque ces derniers ne sont pas disponibles à signer tous les comptes de caisse, les effets, les chèques et les autres documents de la Ville de Rivière-Rouge.

Que les autres signataires identifiés à la résolution numéro 248/04-08-08 demeurent inchangés.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

305/08-09-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2008 AJOURNÉE AU 8 SEPTEMBRE 2008

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NO. 2008-06 RELATIF À DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE ET DE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS, DE BORDURES, D'ÉGOUT PLUVIAL ET D'AMÉNAGEMENT SUR LA RUE L'ANNONCIATION : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public relatif à la fourniture de services professionnels de laboratoire et de contrôle des matériaux pour travaux de construction de trottoirs, de bordures, d'égout pluvial et d'aménagement sur la rue L'Annonciation;

CONSIDÉRANT que la greffière a procédé, le 3 septembre à 14h05, à l'ouverture des deux (2) enveloppes générales reçues contenant les soumissions;

CONSIDÉRANT que le Comité de sélection, tel que nommé par la résolution numéro 271/18-08-08, a procédé à l'étude de ces soumissions, conformément aux documents de l'appel d'offres no. 2008-06 datés du 8 août 2008 dont voici les résultats :

Soumissionnaire	Pointage total intérimaire
FONDEX SHERMONT	94/100 qualifié
SOLMATECH INC.	95/100 qualifié;

CONSIDÉRANT que le Comité de sélection a procédé, le 4 septembre 2008, à l'ouverture de l'enveloppe contenant l' « offre de prix » des deux (2) soumissionnaires ayant obtenu la note de passage de 70 points et plus requise par la Loi;

CONSIDÉRANT que suite à l'application de la formule prescrite :

$$\frac{(\text{Pointage intérimaire} + 50) \times 10\,000}{\text{Prix soumis}}$$

le résultat est le suivant :

Soumissionnaire	Prix	Pointage final
FONDEX SHERMONT	79 949,36 \$	18.0114
SOLMATECH INC.	78 194,16 \$	18.5436

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge retienne les services de la firme SOLMATECH INC., soit la firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, au coût de 78 194,16 \$ incluant les taxes (soit 69 275,00 \$ avant taxes) tel que soumissionné en date du 29 août 2008, pour des services professionnels de laboratoire et de contrôle des matériaux pour travaux de construction de trottoirs, de bordures, d'égout pluvial et d'aménagement sur la rue L'Annonciation, tel mandat professionnel devant être réalisé conformément aux documents de soumission de la Ville, soit l'appel d'offres no. 2008-06 daté du 8 août 2008.

Que la présente résolution fasse foi de contrat entre les parties.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

306/08-09-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2008 AJOURNÉE AU 8 SEPTEMBRE 2008

APPEL D'OFFRES NO. 2008-07 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER DE TYPE MG-10 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que, pour faire suite à l'appel d'offres sur invitation écrite numéro 2008-07 pour la fourniture de 9 500 tonnes métriques de gravier de type MG-10 pour l'entretien des chemins d'hiver, le résultat de l'ouverture des soumissions du 5 septembre 2008 à 14h05 est le suivant :

Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission)	Montant total de la soumission incluant la T.P.S. et la T.V.Q.
Les Agrégats de Labelle Le 4 septembre 2008 à 11h00	44 500,97 \$
Asphalte, Béton, Carrière Rive-Nord inc. Le 5 septembre 2007 à 13h50	150 123,75 \$

CONSIDÉRANT la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture de 9 500 tonnes métriques de gravier de type MG-10 pour l'entretien des chemins d'hiver à « Les Agrégats de Labelle », étant le plus bas soumissionnaire conforme, le tout conformément à sa soumission datée du 4 septembre 2008, au coût de 39 425,00 \$ plus les taxes, soit 9 500 tonnes à 4,15 \$.

Que la fourniture de gravier de type MG-10 pour l'entretien des chemins d'hiver soit effectuée conformément à toutes les exigences décrites à l'appel d'offres no. 2008-07 de la Ville daté du 18 août 2008.

Que la présente résolution tiende lieu de contrat entre les parties, conformément à l'appel d'offres et aux documents de soumission de la Ville du 18 août 2008 et portant l'identification « Fourniture de gravier de type MG-10 ».

ADOPTÉE

307/08-09-08

ACQUISITION DU CHEMIN VALLÉE : MANDAT À UN NOTAIRE

CONSIDÉRANT que le propriétaire du chemin Vallée, constitué du lot 36A-37 du rang 2 au cadastre du Canton de Marchand, désire céder ledit chemin à la Ville;

CONSIDÉRANT que ce chemin a été construit conformément aux dispositions du règlement numéro 105 relatif à la construction de chemins et rues sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur des travaux publics relativement à cette acquisition;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2008 AJOURNÉE AU 8 SEPTEMBRE 2008

D'autoriser l'acquisition du chemin Vallée, constitué du lot 36A-37 du rang 2 au cadastre du Canton de Marchand, pour la somme de 1,00 \$.

De mandater Me Nicole Janelle pour réaliser le contrat d'acquisition.

D'autoriser la mairesse et le directeur général, ou leur représentant, à signer le contrat d'acquisition pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

308/08-09-08

DOSSIERS À TRANSMETTRE À UN AVOCAT

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme d'avocats Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & Associés pour prendre les recours légaux appropriés pour faire respecter la réglementation d'urbanisme, incluant la rédaction de constats d'infraction sous forme pénale, relativement à des infractions au chapitre 12 du règlement numéro 108 concernant le zonage pour les matricules numéros 0248-30-4679, 0248-31-5629, 2054-79-6739 et 2255-16-3257.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

309/08-09-08

ACQUISITION DE MODULES DE JEUX

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition de modules de jeux :

- Pour le parc Perrier au coût de 6 719,95 \$ plus les taxes;
- Pour le parc Richelieu au coût de 13 228,81 \$ plus les taxes, chez Jambette inc.

D'autoriser M. Martin Piché à signer les documents requis pour et au nom de la Ville.

Que les sommes nécessaires à ces acquisitions soient prises à même le fonds de parcs et terrains de jeux de la Ville.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Soumissions pour MG-10;
- Plan d'aménagement forestier;
- Dossiers d'infraction sur les rives;
- Vandalisme;



No de résolution
ou annotation

310/08-09-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2008 AJOURNÉE AU 8 SEPTEMBRE 2008

- Travaux sur la rue L'Annonciation;
- Village-relais

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit ajournée au lundi 22 septembre 2008 à 19:30 heures et
que l'ordre du jour comprenne, entre autre, les sujets suivants :

1. Rapport financier pour l'exercice financier 2007 et rapport du vérificateur :
dépôt et approbation
2. Financement des règlements numéros 70 (2^{ième}) et 132
3. Appel d'offres no. 2008-05 sur invitation relatif à des travaux d'amélioration du
réservoir élevé d'eau potable dans le secteur L'Annonciation : Octroi de contrat
4. Adoption du règlement numéro 134 imposant une tarification pour les services
des loisirs et de la culture et du camping municipal

Il est 20h08.

ADOPTÉE

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé
son droit de vote.**

**Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature
aux résolutions consignées au présent procès-verbal.**

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe